



Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



ESWATINI

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport valide 6 mois** après la date de retour.
- Pour un séjour inférieur à 30 jours, le visa n'est pas exigé.
- Il est recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux et de rapatriement sanitaire.
- Les **mineurs** voyageant seuls, avec un seul de leurs parents ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire..
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination obligatoire :

- Fièvre jaune avec carnet de vaccination international exigée à l'arrivée pour les voyageurs en provenance de pays endémiques.

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

FORMALITÉS COVID

Lors de sa première entrée sur le territoire eswatini (aérienne ou terrestre), chaque voyageur doit présenter à l'arrivée une preuve de schéma vaccinal complet (document imprimé) ou bien un test PCR négatif à la Covid-19 de moins de 72 heures. Les tests antigéniques ne sont pas acceptés.

Pour les voyageurs nécessitant de franchir les frontières terrestres à plusieurs reprises pour se rendre en Afrique du Sud ou au Mozambique, le test PCR demeure valable 14 jours à compter de la date de prélèvement.

Au départ de l'Eswatini par voie aérienne, tout voyageur devra présenter un test négatif à la Covid-19 de moins de 72 heures au moment de l'embarquement.